

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 4

Artikel: Atouts et handicaps de l'économie française
Autor: Périgot, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Atouts et handicaps de l'économie française

François Périgot, Président du Conseil National du Patronat Français, Paris

L'économie française s'est notablement affaiblie au cours de la décennie qui a suivi le premier choc pétrolier. A partir de 1983, elle a entamé un redressement progressif qui s'est accéléré après 1986. Elle a certes subi par la suite les effets défavorables de la Guerre du Golfe et connaît depuis le second semestre de 1990 un ralentissement conjoncturel qui, à l'examen, n'est d'ailleurs pas le plus sensible des pays de l'OCDE.

Ce coup de frein ne doit pas masquer l'amélioration des "fondamentaux" de l'économie française. Il ne doit pas non plus conduire à majorer l'importance de certains éléments de fragilité qu'il est nécessaire de réduire dans les plus brefs délais pour que la France joue un rôle économique de tout premier plan en Europe et dans le Monde et puisse ainsi utiliser pleinement la totalité des atouts considérables dont elle dispose dès à présent.

La nette amélioration de ses "fondamentaux" donne à l'économie française d'importants atouts dans la compétition européenne et mondiale

Tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'en moins de dix ans les conditions structurelles de la croissance de l'économie française se sont profondément transformées, de telle manière qu'aujourd'hui l'industrie française est en train de reprendre des parts de marché au niveau mondial, ce qui traduit un progrès indéniable de sa compétitivité.

Le premier facteur de ce redressement est l'accroissement de la part des entreprises dans la répartition de la valeur ajoutée. Entre 1973 et 1982,

elle n'avait cessé de diminuer, entraînant simultanément une baisse de l'effort d'investissement et une montée de l'endettement des entreprises. Grâce à une politique salariale plus stricte, ces évolutions se sont progressivement inversées à partir de 1983. Une rechute limitée, mais néanmoins réelle, s'est produite en 1990 et 1991, qui a pesé sur l'investissement et provoqué une nouvelle poussée de l'endettement. Il semble cependant qu'une stabilisation se soit produite au second semestre 1991 et qu'une amélioration soit possible en 1992. Le retour à l'expansion devrait permettre par la suite de nouveaux progrès significatifs (voir tableau 1).

Avec un peu de décalage sur la reprise fondamentale de l'investissement, on a enregistré une forte progression de l'internationalisation des entreprises françaises, dont témoignent les chiffres concernant les investissements directs français à l'étranger (cf. tableau 2). Ce coup d'accélérateur était nécessaire, compte tenu à la fois des implications du marché unique européen et des impératifs actuels de la pénétration des marchés internationaux. L'économie française rattrape ainsi à grands pas un long retard. Ces efforts commencent, semble-t-il, à payer en matière

de conquête de parts du marché international. Le tableau serait incomplet si on n'y ajoutait que les entreprises françaises sont les premiers investisseurs étrangers dans les cinq Länder de l'ancienne RDA (voir tableau 2).

Le troisième facteur positif est d'ordre institutionnel et fiscal. A partir de 1986-87, le cadre législatif et réglementaire français a enfin commencé à s'assouplir. On citera à ce propos quelques évolutions majeures : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; la libération des prix, des marges et des changes ; d'importantes privatisations réalisées entre 1986 et 1988 et qui n'ont pas été mises en cause par la suite ; la libéralisation du marché financier et des mouvements de capitaux.

Sur le plan fiscal, le taux d'imposition des bénéfices est progressivement passé de 50 % au milieu des années 80, à 34 % en 1992 et 33 1/3 % en 1993. Le taux majoré de la TVA (33 %) a également été sensiblement réduit (22 % aujourd'hui) et disparaîtra en 1993, pour rejoindre le taux normal de 18,6 %. La fiscalité de l'épargne a été significativement abaissée dans certains domaines et des mesures favorables à la reconstitution des fonds propres dans les PME sont prévues dans le budget de 1992. Il est inutile de souligner le rôle essentiel qu'a joué dans ces adaptations positives la nécessité de s'adapter aux exigences du marché unique européen et, plus généralement, aux contraintes de la concurrence internationale.

C'est dans ce contexte d'ouverture internationale que la France a largement, sinon totalement, renoncé aux pratiques les plus voyantes et les plus inefficaces de l'interventionnisme étatique, comme les plans de développement sectoriels. Des tentatives de retour en arrière se font encore parfois jour, mais elles n'entraînent guère d'adhésion et n'ont aucune chance de pérennité.

Le retour à un plus grand libéralisme et à de meilleures conditions fondamentales de la croissance est allé de pair avec une lutte déterminée contre l'inflation. A cet égard, les progrès réalisés en moins de 10 ans sont

Voici la clé de quelques secrets parmi les mieux gardés au monde.



Cette clé est celle du coffre où la reine Marie-Antoinette conservait ses secrets. La tige de cette clé porte encore les attributs royaux et le système de chiffrement très élaboré qui figure sur l'anneau permettait d'utiliser un code secret.

Musée National des Techniques, Paris.

Voici la clé de la plus européenne des banques suisses d'investissement.

En 1872, quand la Société de Banque Suisse a été fondée pour financer le réseau ferré, les marchés financiers étaient encore stables et transparents et il était encore relativement aisément d'harmoniser les souhaits des investisseurs et ceux des émetteurs. La situation a changé aujourd'hui du tout au tout et le maillage des marchés des capitaux à l'échelle mondiale ne simplifie pas les choses. Futures, options, produits dérivés et gestion des risques confèrent aux opérations bancaires de nouvelles dimensions et les défis à relever sont de taille. La compétence de la SBS en la matière, son ingénierie financière, son expérience internationale et la solidité de son assise financière sont chaque année attestées par la notation AAA, marque de confiance très prisée mais rarement accordée par les agences de notation. La SBS jouit aujourd'hui d'une notoriété incontestée sur tous les grands marchés financiers. Avoir à vos côtés une banque d'investissement où puissance novatrice et volonté d'aboutir se conjuguent, c'est mettre toutes les chances de votre côté. La SBS, c'est plus de 300 agences en Suisse et des représentations dans 37 autres pays. En cas de besoin, sachez que la plus proche n'est jamais bien loin...



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Swiss Bank Corporation

The key Swiss bank

Paris: Société de Banque Suisse, Bureau de Représentation, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. (1) 47 42 92 55, fax (1) 47 42 43 15; Banque Stern, Groupe Société de Banque Suisse, 8, rue de Penthièvre, 75008 Paris, tél. (1) 40 17 67 67, fax (1) 42 66 45 21; Ducatel Duval S.A., Société de Bourse, 8, rue de Penthièvre, 75008 Paris, tél. (1) 40 17 68 68, fax (1) 42 66 93 28; Crédit de la Bourse S.A., 2, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris, tél. (1) 42 96 51 74, fax (1) 42 96 07 45. Présidence et Directoire: CH-4002 Bâle, Aeschenplatz 6. Directoire à Zurich: CH-8010 Zurich, Paradeplatz 6. Réseau mondial: Amsterdam, Bahreïn, Bangkok, Beijing, Bogotá, Bombay (Conseillers), Buenos Aires, Calabar (Conseillers), Caracas, Chicago, Dublin, Edimbourg, Francfort, Grand Cayman, Guayaquil (Conseillers), Hong Kong, Houston, Jersey/Channel Islands, Johannesburg, Le Caire, Lima, Londres, Los Angeles, Luxembourg, Madrid, Melbourne, Mexico, Miami, Milan, Monte-Carlo, Montevideo, Montréal, Munich, Nassau, New York, Osaka, Panamá, Paris, Rio de Janeiro, San Francisco, São Paulo, Seoul, Singapour, Stuttgart, Sydney, Taipei, Téhéran, Tokyo, Toronto, Vancouver.

impressionnantes, notamment par rapport à la RFA. Personne n'aurait sans doute parié en 1983, ou même en 1985, qu'au début des années 90 l'inflation française serait inférieure à l'allemande. Par ailleurs, il est hautement significatif qu'à l'heure actuelle, la France ferait partie du petit groupe des pays de la CEE répondant aux critères de convergence retenus pour le passage à l'union économique et monétaire (voir tableau 3).

Tous ces progrès ont permis de consolider la politique de désinflation puis de stabilité compétitive dans laquelle la France s'est engagée depuis 1983 et qui a conforté la position du FF par rapport au Mark allemand au sein du SME. Par voie de conséquence, on assiste depuis quelque temps à un redressement des parts de marché internationales de la France. Ceci traduit l'amélioration structurelle de la compétitivité de l'économie française et donc l'efficacité de cette politique économique. L'amélioration de ces parts de marché a été notable au cours des neuf derniers mois, de sorte que les exportations françaises ont crû à un rythme annuel voisin de 13 %. Cette bonne performance contribue à limiter le déficit extérieur de 1991 et devrait l'an prochain non seulement nous amener à un niveau proche de l'équilibre, mais aussi stimuler notre croissance, sauf chute excessive du dollar (voir tableau 4).

Il faut maintenant consolider ces résultats. Pour y parvenir, il reste à déduire les facteurs de fragilité dont nous souffrons encore et qui limitent l'attractivité de notre espace économique. Nous devons progresser dans cette direction pour être capables de faire face avec succès aux impératifs particulièrement contraignants du marché unique européen et de la concurrence internationale des prochaines années.

L'attractivité de l'espace économique français doit être encore améliorée au cours des toutes prochaines années.

Pour se développer, il faut investir et donc trouver du financement.

La situation des entreprises françaises s'est consolidée en ce qui concerne l'auto-financement, mais celui-ci ne saurait suffire car même si les marges des entreprises peuvent être accrues, cette augmentation rencontrera des limites qui tiennent à l'obligation de faire participer raisonnablement les salariés aux gains de productivité. L'histoire des vingt dernières années a montré le danger que constituait un recours excessif à l'endettement, dont le coût a été singulièrement accru par la hausse des taux d'intérêt. Cette expérience démontre la nécessité pour l'économie française de pouvoir dans l'avenir faire davanta-

ge appel à l'épargne directement investie dans l'entreprise.

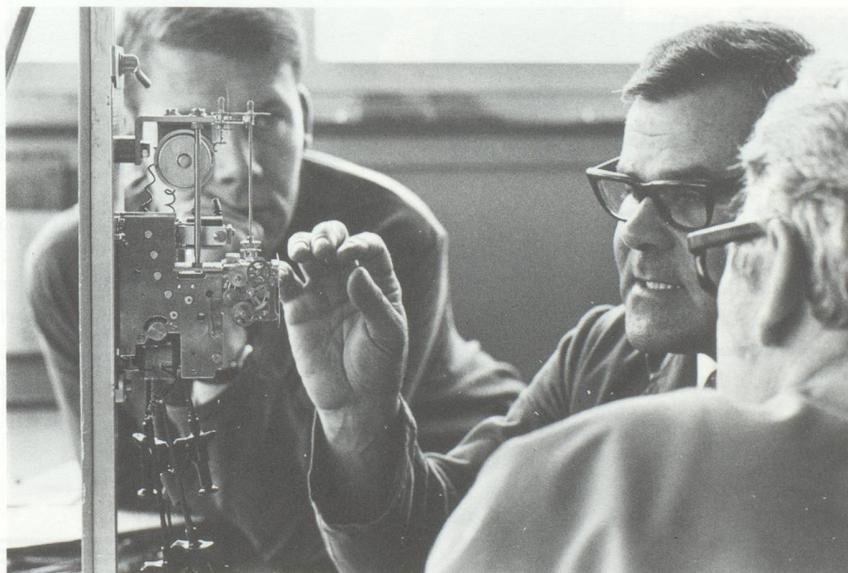
Ce problème a fait l'objet d'une très grande attention de la part du CNPF, qui lui a récemment consacré un rapport fondant une série de propositions qui devraient être progressivement adoptées. L'accent a notamment été mis sur le développement de l'épargne salariale et de l'épargne-retraite, ainsi que sur l'égalité du traitement fiscal des actions et des obligations, et sur certaines mesures spécifiques en faveur des petites et moyennes entreprises.

La formation constitue un autre objet de préoccupation. Les qualités de notre enseignement général sont reconnues ; par contre, les insuffisances de notre formation professionnelle initiale sont évidentes. Elles se manifestent par une grave difficulté d'insertion et un taux de chômage important des jeunes de 15 à 25 ans, pendant que dans le même temps de nombreuses entreprises françaises ont éprouvé, ces dernières années, des difficultés sérieuses et parfois insurmontables à trouver du personnel qualifié à tout niveau.

Heureusement, l'effort massif qui doit être accompli est en cours. Les entreprises s'engagent à nouveau dans la formation initiale ; un sensible regain de l'apprentissage est notable. Les formations d'insertion par alternance accueillent de l'ordre de 300 000 jeunes par an. Près de 800 000 stagiaires passent chaque année par les entreprises.

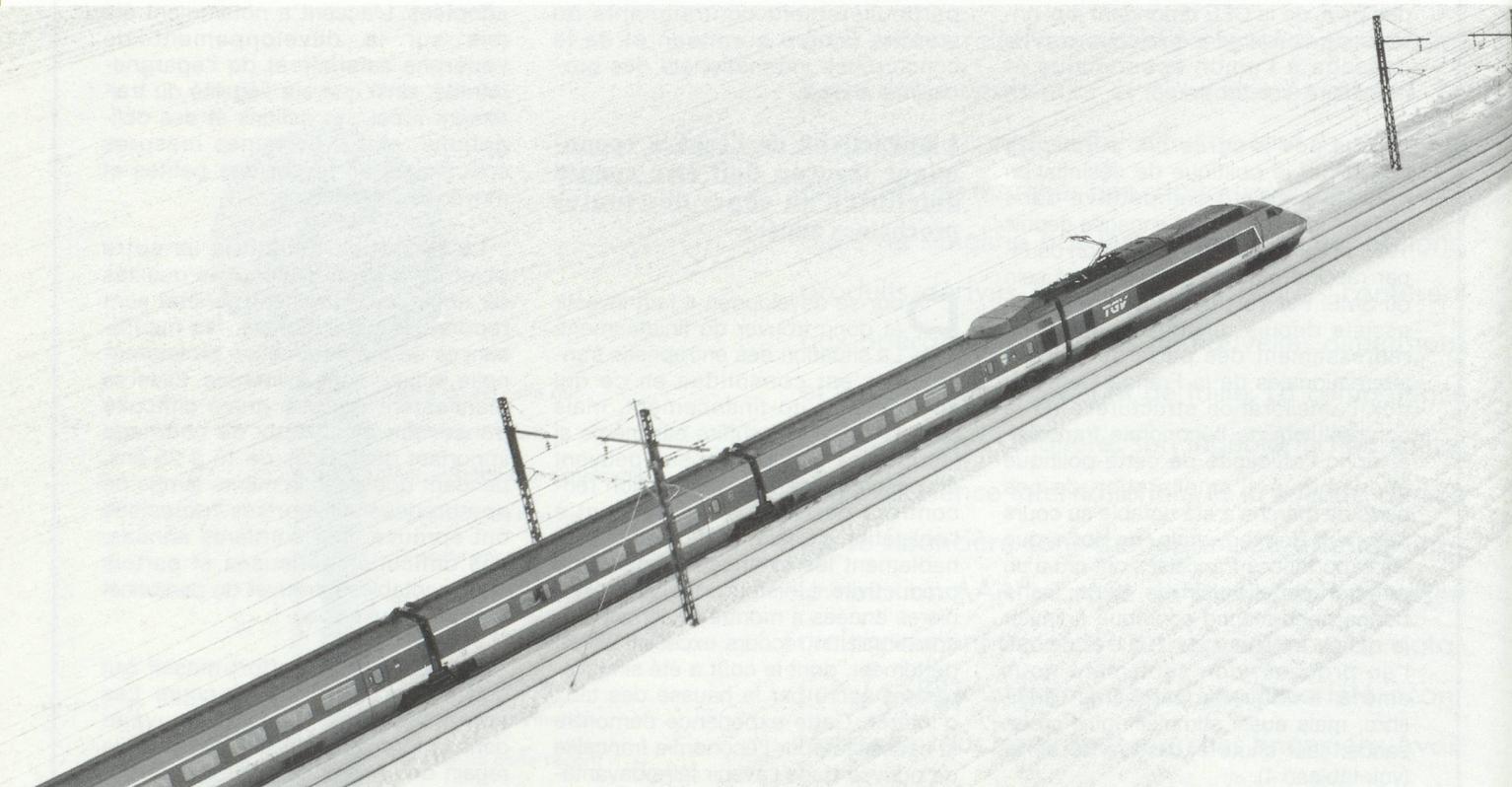
La formation continue est l'objet depuis 20 ans de progrès constants. En 1990, les entreprises ont consacré en moyenne 3,2 % de leur masse salariale avec un accroissement de 10 % pour cette seule année. Un accord paritaire national interprofessionnel conclu le 3 juillet 1991 entre le CNPF et les syndicats de salariés, a mis à jour le dispositif applicable à l'ensemble des entreprises privées.

La nécessité évoquée plus haut d'assurer à la fois une participation des salariés aux gains de productivité et l'accroissement des ressources d'auto-financement donne une acuité toute particulière à la répartition entre salaire indirect et salaire direct. Un



... "Les entreprises s'engagent à nouveau dans la formation initiale ; un sensible regain de l'apprentissage est notable"...

Aujourd'hui, on connaît déjà ceux qui seront les plus rapides en 1992 pour gagner Albertville



**Paris-Albertville
3 h 40.**

**Près de 100 trains par jour
dans la Tarentaise.**

**Les J.O.
accessibles à tous.**

Les Jeux Olympiques sont un événement rare et unique auquel chacun d'entre nous rêve d'assister au moins une fois dans sa vie. En février 1992, la SNCF permettra à un maximum de voyageurs de s'y rendre. Tous les jours, trois TGV supplémentaires

Paris-Chambéry-Bourg-Saint-Maurice et retour seront mis en circulation, ainsi que deux trains de nuit. Un service supplémentaire de 16 navettes par jour entre l'aéroport de Satolas, Aix-les-Bains, Chambéry et les gares d'accès aux sites

olympiques sera également mis en place. Les correspondances par navettes olympiques vers ou au départ des stations seront assurées. Ainsi, la SNCF, transporteur national officiel des J.O. d'Albertville, offrira à chacun la possibilité de participer.

TRANSPORTEUR NATIONAL OFFICIEL DES XVI^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

des problèmes majeurs posé aux entreprises françaises est la part excessive du premier dans le coût salarial total supporté par l'entreprise. Lorsqu'on compare le poids relatif des charges sociales en France et en RFA ou en Suisse, on est frappé par l'aspect atypique de notre structure salariale.

Cette situation entraîne deux perversions notables. En premier lieu, les salariés français qui n'ont de regard que pour le salaire net, s'estiment plus mal payés que leurs équivalents allemands ou suisses. Cette impression peut conduire dans les zones frontalières à une véritable fuite des salariés les plus qualifiés. Dans une Europe qui s'unifie, ce phénomène est susceptible de faire tache d'huile. En second lieu, l'accroissement des prélèvements sociaux auquel on a assisté durant ces dernières années, a absorbé en quasi totalité les augmentations du pouvoir d'achat du salaire brut, ce qui constitue une source de revendications salariales supplémentaires, que les entreprises ne sauraient satisfaire sans mettre en cause leur financement et leur compétitivité.

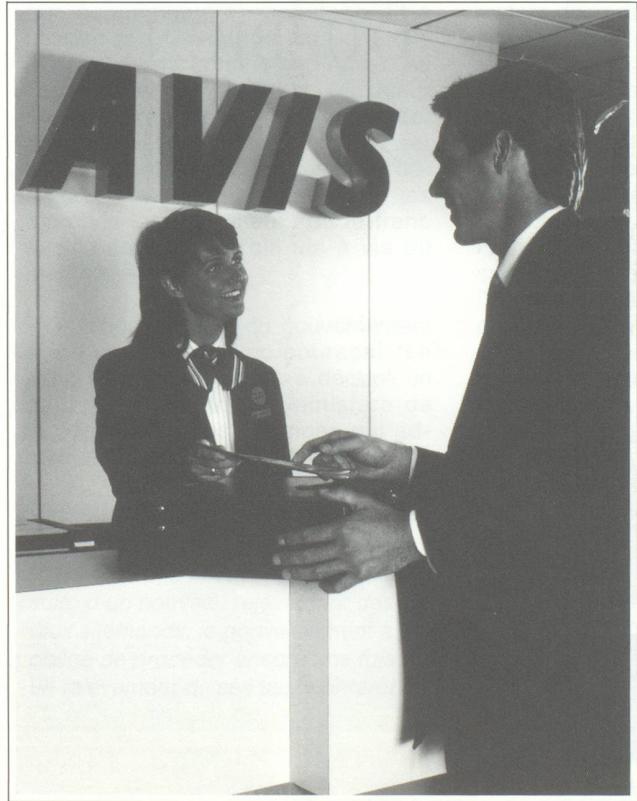
La conclusion est claire : il faut réduire les prélèvements obligatoires, d'une part, en gérant plus strictement l'Etat et les systèmes de protection sociale et, d'autre part, en développant une plus grande responsabilisation des Français dans le financement de celle-ci. C'est pourquoi le CNPF plaide vigoureusement en faveur du transfert au budget de l'Etat des allocations familiales, actuellement à la charge des entreprises, de la retraite par capitalisation en complément du système de répartition qu'il n'a jamais été question d'abandonner et enfin d'une politique concertée de maîtrise de la croissance des dépenses de santé. Les blocages rencontrés dans cette remise à plat s'amenuisent et on peut raisonnablement espérer qu'au cours des prochaines années le paysage aura sensiblement été amélioré sur tous ces plans.

Enfin, il reste à limiter au strict minimum l'œuvre entreprise de démantèlement de l'interventionnisme étatique. Ceci passe d'abord par une vraie privatisation des entreprises encore aux mains de l'Etat, qu'elles soient industrielles ou financières. La

situation actuelle n'est plus tenable longtemps car l'Etat ne dispose plus des moyens financiers nécessaires au développement de celles qu'il possède encore. Les tentatives récentes de privatisation partielle ne constituent manifestement pas une réponse satisfaisante à ce problème. On peut donc s'attendre à ce que l'heure de vérité sonne très bientôt et que la France se débarrasse enfin de ce qui lui reste du carcan étatique.

■

En conclusion, l'économie française a été profondément modernisée durant les dernières années. Elle dispose ainsi d'incontestables atouts pour saisir pleinement les opportunités du marché unique européen et relever simultanément les défis de celui-ci. Pour maximiser ses gains, il lui faut terminer sa mutation. Les orientations en cours laissent prévoir que celle-ci est en bonne voie, de sorte qu'à moyen terme nous avons toutes les raisons d'être optimistes et de croire en un grand avenir pour nos entreprises et notre pays.



AVIS est le premier réseau de location de voitures courte durée en France. Mettant à votre disposition ses 520 points de vente, AVIS est présent au cœur de 200 grandes gares et de 55 aéroports.

**CENTRE INTERNATIONAL
DE RÉSERVATION**

TÉL. : (1) 46.09.92.12

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.